

Ensemble, bâtissons un avenir meilleur.

Les changements climatiques
représentent le plus grand
défi de notre époque.



« Nous nous engageons à bâtir des collectivités durables et à renforcer leur résilience aux changements climatiques afin de protéger la sécurité financière et la tranquillité d'esprit des Canadiens. »

- Robert Wesseling, président et chef de la direction

Nous vivons présentement une crise climatique qui a des répercussions grandissantes sur nos clients, nos collectivités et nos organisations. Alors que les températures moyennes mondiales ne cessent d'augmenter, des perturbations des courants atmosphériques et océaniques ainsi que des régimes de précipitations entraînent une instabilité croissante et compromettent la qualité de vie dans plusieurs régions du pays. Les dangers climatiques se multiplient, et les sinistres catastrophiques ont grimpé en flèche au cours des dernières décennies¹, y compris les risques croissants de vagues de chaleur, de sécheresses, de feux de forêt et d'inondations. Le manque de préparation face aux changements climatiques ainsi que notre incapacité à attaquer le problème de front constituent l'un des risques socio-économiques les plus importants pour nos sociétés.²

Il est impératif de s'attaquer aux causes et aux impacts des changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Il existe des preuves irréfutables que le rythme actuel des changements climatiques partout dans le monde est en grande partie attribuable aux activités humaines³. Il est essentiel de parvenir à la carboneutralité pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en deçà de 2 degrés Celsius, ce qui constitue un élément d'atténuation essentiel de l'Accord de Paris. D'ici là, les sociétés devront se doter d'une capacité et d'une résilience considérables pour faire face aux effets inévitables des changements climatiques, ce qui constitue une initiative d'adaptation clé de l'Accord de Paris.⁴

Co-operators et le secteur des services financiers et de l'assurance en général ont un rôle unique et important à jouer dans la lutte contre les changements climatiques en raison de leur expertise en matière de définition, d'évaluation et d'atténuation des risques. Les changements climatiques augmentent bon nombre des risques que notre organisation gère et auxquels nos collectivités sont confrontées. Néanmoins, elle offre des occasions d'investir dans des marchés financiers responsables et dans le développement de nouveaux produits et services innovants susceptibles de favoriser la transition vers un avenir plus durable et plus résilient.

¹Voir par exemple le rapport 2021 du Bureau d'assurance du Canada : http://assets.abc.ca/Documents/Facts%20Book/Facts_Book/2021/IBC-2021-Facts.pdf (en anglais seulement).

²Voir par exemple : risque commercial I'WEF Global Risk Report 2021 - https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2021.pdf; risque systémique pour la stabilité du système financier mondial (Mark Carney - Breaking the tragedy of the horizon - <https://www.bis.org/review/r151009a.pdf>); coût de l'inaction (Economist Intelligence Unit, 2015 - https://www.eiuperspectives.economist.com/sites/default/files/The%20cost%20of%20inaction_0.pdf) (les trois articles sont en anglais seulement).

³Voir par exemple : IPCC, Climate Change 2021: The Physical Science Basis - Summary for Policymakers (AR6 WG1) : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg1/downloads/report/IPCC_AR6_WG1_SPM.pdf (en anglais seulement)

⁴Voir l'Accord de Paris : <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>

Nous avons pris l'engagement de proposer des solutions financières viables pour relever les défis posés par les changements climatiques, d'appuyer la transition vers une économie faible en carbone et de jouer un rôle de rassembleur et de catalyseur de changements positifs. Notre engagement en faveur du climat décrit notre volonté de prioriser les mesures que nous prendrons pour relever l'un des plus grands défis de notre époque et protéger la sécurité financière des générations actuelles et futures.

Agir aujourd'hui. Sécuriser l'avenir.

Nous nous efforçons d'être le promoteur et le catalyseur d'une société durable et résiliente aux changements climatiques. Le développement durable et la responsabilité sociale font partie intégrante de notre modèle de gouvernance, y compris la surveillance active du conseil d'administration. Nous avons pris les engagements suivants en faveur du climat à titre d'entreprise, d'assureur, d'investisseur et de coopérative :

À titre d'entreprise :

1. Nous soutenons l'Accord de Paris et son objectif de maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés Celsius d'ici la fin du siècle.
2. Nous sommes conscients de l'importance de faire le virage vers une économie sobre en carbone et nous appuyons les initiatives fondées sur la tarification du carbone visant à encourager la réduction des gaz à effet de serre (« GES »).
3. Nous maintiendrons la carboneutralité dans nos activités, réduirons nos émissions avant compensation carbone de 45 % d'ici 2030, et serons à zéro d'ici 2040.
4. Nous continuerons d'intégrer les changements climatiques dans nos processus de gouvernance et de gestion des risques, en nous appuyant sur les mandats établis de notre conseil d'administration et de nos comités de gestion.
5. Nous continuerons d'adopter les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, mis sur pied par le Conseil de stabilité financière. Par exemple, nous dévoilerons nos pratiques en matière de gouvernance, de stratégie et de gestion des risques liés aux changements climatiques, ainsi que nos paramètres et objectifs.

À titre d'assureur :

6. Nous aiderons nos clients à comprendre et à gérer les risques et les répercussions liés au climat et offrirons davantage de mesures incitatives pour réduire leur exposition aux risques.
7. Nous continuerons à développer des produits et des services innovants de transfert de risques pour combler les lacunes potentielles de la couverture liée au climat, à adapter davantage nos cotes de risque en fonction des risques individuels liés au climat, et à assurer, d'un océan à l'autre, la disponibilité de ces couvertures et de ces approches de cotes de risques.

À titre d'investisseur :

8. Nous réduirons les émissions de nos placements de 20 % d'ici 2026 et nous atteindrons la carboneutralité d'ici 2050.
9. Nous nous engagerons à intégrer systématiquement les facteurs climatiques dans nos décisions d'investissement et nos produits.
10. D'ici 2030, nous consacrerons 60 % de nos actifs investis dans des investissements d'impact ou des investissements qui favorisent la transition vers une société durable, résiliente et à faibles émissions.
11. Nous serons des propriétaires actifs, favorisant la lutte contre les changements climatiques par le biais d'un engagement des entreprises qui incite les conseils d'administration et la direction des entreprises à gérer efficacement leur risque lié au climat et à faire évoluer leurs modèles d'entreprise pour qu'ils soient compatibles avec l'Accord de Paris et le soutiennent.
12. Nous serons les premiers à faire des revendications en matière de politique publique, à favoriser la lutte contre les changements climatiques en faisant la promotion, à la fois individuellement et par le biais d'initiatives de collaboration entre investisseurs, pour : des politiques à intérêt public et des actions gouvernementales conformes à l'Accord de Paris; un prix sur les émissions de gaz à effet de serre qui entraîne le changement de comportement souhaité; l'application d'une communication des renseignements de meilleure qualité de la part des entreprises; et une transition juste, équitable et inclusive.

À titre de coopérative :

13. Nous serons de solides défenseurs publics des mesures de lutte contre les changements climatiques dans nos interactions avec les employés et les représentants, les membres, les clients, les investisseurs, les partenaires d'affaires, les groupes industriels et les gouvernements.
14. Nous continuerons à jouer le rôle de promoteur et de rassembleur auprès de nombreux groupes d'intervenants pour favoriser le développement de collectivités durables et résilientes.
15. Nous partagerons activement nos recherches et nos connaissances sur les risques et les stratégies en matière de climat afin de faire progresser l'élaboration de politiques aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Notre démarche de développement durable

La lutte aux changements climatiques fait depuis longtemps partie intégrante de nos activités, plus particulièrement depuis le lancement de notre politique de développement durable en 2008. Par le biais de nos produits et services innovants d'assurance et de placement, de notre gouvernance, de nos activités et de nos efforts de revendication, nous nous efforçons d'avoir une influence positive. Le calendrier suivant présente les jalons et réalisations à ce jour.

2008

- Adoption officielle d'une politique de développement durable et de l'objectif de réduire les émissions de carbone de nos bureaux administratifs de 50 % d'ici 2014 et de devenir équivalents carboneutres d'ici 2020.

2009

- Début du développement de produits et services durables pour inciter les consommateurs à faire des choix durables, notamment les véhicules hybrides et les maisons LEED.

2012

- Premier assureur de dommages au pays à devenir signataire des Principes pour une assurance responsable de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

2014

- Premier assureur canadien à signer l'Engagement de Montréal sur le carbone lancé dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies, un engagement à mesurer et à communiquer publiquement l'empreinte carbone des portefeuilles de placements conformément à la stratégie de placement active adoptée par notre gestionnaire de placements, Addenda Capital.

2015

- Premier assureur canadien à offrir une assurance contre les inondations terrestres aux propriétaires et aux occupants d'habitations agricoles, quel que soit leur niveau de risque.

2018

- Participation au groupe de travail sur la communication des renseignements financiers liée au climat.
- Nomination du comité du développement durable et de la responsabilité sociale chargé d'avoir un œil sur les changements climatiques.

2020

- Atteinte de la carboneutralité dans nos activités.

2021

- Objectifs annoncés de carboneutralité dans nos activités et nos placements d'ici 2040 et 2050, respectivement.
- D'ici 2030, un objectif de consacrer 60 % des actifs totaux investis dans des investissements d'impact ou dans des investissements qui favorisent la transition vers une société durable, résiliente et à faibles émissions.
- Lancement du premier Fonds de transition climatique au Canada, par l'intermédiaire d'Addenda Capital.



Ayez une vue d'ensemble. Apprenez-en davantage sur notre lutte contre les changements climatiques.

Dans le cadre du projet Association pour la comptabilité durable (ACD), Co-operators a signé une déclaration de soutien du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques du Conseil de stabilité financière. Comptant parmi les membres fondateurs du chapitre canadien de l'Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers, Co-operators appuie fortement les recommandations du Groupe de travail. Ces recommandations visent à gérer plus efficacement les risques liés aux changements climatiques dans les entreprises et à permettre aux prêteurs, aux assureurs et aux investisseurs d'évaluer ces risques et expositions en connaissance de cause.

Co-operators a publié le premier rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques en 2019 dans le cadre de la série de rapports de divulgations publiques annuelles. Grâce à notre adoption systématique des recommandations du GIFCC, nous avons élargi les divulgations de nos processus de gouvernance pour les risques et possibilités liés au climat, intégré ces risques et possibilités dans notre planification stratégique et nos processus de gestion des risques pour déterminer, évaluer et gérer les risques liés au climat. Enfin, nous continuerons de développer des mesures supplémentaires et des cibles audacieuses pour guider et évaluer publiquement nos résultats par rapport à ces engagements stratégiques.



Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée. CS3011F (11/21)

Vous voulez en savoir plus? Pour lire nos derniers rapports GIFCC, visitez cooperators.ca/rapports.